LRD

Gaz et huiles de schiste : bras de fer sur les territoires pour changer de paradigme énergétique

Malgré tous les arguments et la fronde populaire qui s'opposent à l'extraction des gaz et des huiles de schiste en France, les entreprises intéressées ne lâcheront pas le morceau. Or, au-delà de la technique dénoncée de la fracturation hydraulique, c'est toute la politique énergétique des pays industrialisés – et leur possible transition vers un autre modèle énergétique – qui est en jeu dans cette affaire. Deux cantons suisses romands semblent l'avoir compris.

En abrogeant, le 3 octobre 2011, les « permis exclusifs de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux » dits de Nant (Aveyron) (4414 km²), de Villeneuve-de-Berg (Ardèche) (931 km²) (tous deux octroyés à la société texane Schuepbach Energy LLC) et de Montélimar (Drôme) (4327 km²) (octroyé au groupe Total), le Gouvernement français espère calmer une levée de boucliers sans précédent.

Schuepbach comptait utiliser la fracturation hydraulique – désormais interdite en France – pour prospecter. Et le gouvernement a jugé que Total, même s'il ne l'avoue pas, allait faire de même. Cependant, pour les 150 collectifs associés dans la Coordination nationale des collectifs « Non au gaz et huile de schiste », l'alerte reste entière : sur les 64 permis qui lui ont été soumis, le Gouvernement français en a tout de même jugé 61 valides !

Histoire d'une mise à feu

Mars 2010. Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie sur le départ, signe une série de permis de prospection d'hydrocarbures qui vont mettre le feu aux poudres. Très vite est dénoncée la menace que la fracturation hydraulique représente pour l'eau, les sols, les paysages, le climat, le présent et l'avenir (LaRevue**Durable**, 2011).

La situation bascule le 20 décembre. A Saint-Jean-du-Bruel, village aveyronnais de 700 âmes, 300 personnes assistent à une réunion publique organisée notamment à l'initiative de l'eurodéputé d'Europe Ecologie-Les Verts José Bové. Sa maison de Montredon se trouve dans le périmètre du permis de Nant. Mauvaise pioche.

D'emblée, décision est prise de former des collectifs dans toutes les zones menacées et des comités de vigilance pour repérer tout engin pouvant signaler un début d'exploration. « On sent qu'il y a du militant chevronné dans la salle, avec le métier qu'il faut pour monter un mouvement », témoigne Marine Jobert, journaliste présente ce soir-là (Jobert et Veillerette, 2011).

> *« Les apparences sont très trompeuses »*

Janvier 2011. Yan Chauwin, porte-parole du collectif « Non au gaz de schiste » d'Ardèche, sillonne avec des collègues le territoire pour informer les habitants sur la zone du permis de Villeneuve-de-Berg. En parallèle, *Gasland*, film amateur du jeune Etats-Unien Josh Fox, met des milliers de gens partout en France en état d'alerte maximale. Le collectif ardéchois cisèle une version plus percutante, de 22 minutes, qui enflamme des spectateurs ébahis par ce qui leur pend au nez s'ils ne s'y opposent pas.

26 février, Villeneuve-de-Berg. Pour cette première contestation publique, 18 000 personnes clament leur hostilité aux forages. « Le préfet attendait 3000 contestataires », rigole Yan Chauwin. La réaction est massive. Syndicats, associations professionnelles, partis politiques s'indignent et s'impliquent. Des élus locaux de tous bords et à tous les échelons montent au créneau, demandent un moratoire. La vague ne cesse de grossir.

Tant et si bien que l'Etat cède du terrain : le 30 juin, le Parlement vote une loi qui interdit la fracturation hydraulique. Sans doute une première mondiale. Puis, trois mois plus tard, le gouvernement annule les trois permis précités.

Deuxième round

En apparence, la victoire est éclatante : Etat qui recule, loi unique au monde, industriels en échec… Mais les apparences, en l'occurrence, sont très trompeuses. Certes, l'Etat a lâché du lest. Mais essentiellement, la loi a mis en suspens les 64 permis de prospection en vigueur et donné deux mois à leurs titulaires pour remettre au gouvernement un rapport qui décrive les techniques qu'ils comptent utiliser.

Or, excepté Total sur Montélimar, les foreurs qui ont affirmé ne pas utiliser la fracturation hydraulique – c'est-à-dire tous sauf Schuepbach – n'ont pas été inquiétés. Dès lors, malgré la difficulté de la tâche, la Coordination nationale des collectifs « Non au gaz et huile de schiste » veille au grain et examine de près les permis qui pourraient se révéler litigieux. Par ailleurs, les trois permis abrogés ne le sont que temporairement : les entreprises concernées peuvent contester cette décision. Ce que Total s'est empressé de faire.

Fondamentalement, en se limitant à interdire la fracturation hydraulique, cette loi pare-feu votée dans l'urgence sous une très forte pression populaire laisse ouvertes les portes à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures liquides ou gazeux avec des techniques très proches : fracturation pneumatique, fracturation au propane, etc.

Or, ces techniques cousines susceptibles d'être bientôt commercialement viables ont les mêmes conséquences fâcheuses que la fracturation hydraulique : pollutions massives du paysage, risques de contamination des nappes phréatiques et des sols avec de l'huile, du gaz et des composés chimiques toxiques et, évidemment, effets nocifs sur le climat. Pour-

loi se contente de demander au gouver-
t d'informer le parlement une fois par
leur évolution.

le suisse

orte ouverte à une série de techniques
es à la fracturation hydraulique qui
lvent aucune des difficultés majeures
extraction d'hydrocarbures liquides ou
en France conduit les collectifs antigaz
de schiste à adopter une position ferme
e. « Nous demandons l'abrogation
ces permis et la remise à plat pure et
le la politique énergétique et minière »,
Maxime Combes, membre de l'Asso-
nternationale d'experts, techniciens et
irs (Aitec) et d'Attac, très actif dans la
ation nationale des collectifs.

us voulons une réforme du code
our interdire de délivrer des permis
sultation préalable de la population et
des d'impact sur l'environnement »,
Yan Chauwin. De fait, la non-trans-
est sans doute la principale cause de la
de la mobilisation. Le point commun
ines de milliers de gens aux visions
leurs par ailleurs très diverses, mais
obilisation commune n'est pas prête
.

nt que tout près, en Suisse romande,
tion alternative à faire pâlir d'envie
nts français se précise. Dans le can-
ribourg, Schuepbach Energy jouis-
is 2008 d'un permis d'exploration.
Conseil d'Etat a suspendu, en avril
te recherche d'hydrocarbures sur le
et ne renouvellera pas ce permis qui
rme fin 2011.

nseil d'Etat fribourgeois souligne
communiqué du 20 avril que « les
ces sur l'environnement de l'extrac-
ydrocarbures ne sont pas clairement
et que « le canton n'a pas besoin de
sources d'énergie pour assurer un
nnement suffisant du territoire ».
l « entend continuer à favoriser les
enouvelables et l'utilisation éco-
tionnelle de l'énergie ».

L'Ile-de-France à la peine

En Ile-de-France, il existe au moins une dizaine de permis (Toreador Energy France en détient quatre), mais la mobilisation y est relativement faible. Pour plusieurs raisons : villes-dortoirs, agriculture intensive et anonymat signifient moins d'attachement aux territoires, moins de réseaux de solidarité, moins d'élus engagés.

A noter qu'en l'Ile-de-France, l'exploitation pétrolière date des années 1960. La région fournit 1 % des besoins en hydrocarbures du pays, devançant l'Aquitaine, autre région pétrolière française.

En se rassemblant à environ 400 à la Ferté-sous-Jouarre, en Seine-et-Marne, le 23 octobre 2011, les collectifs d'Ile-de-France et de Picardie ont toutefois voulu maintenir la pression sur les entreprises impliquées et les élus locaux.

LRD

Manifestation antigaz de schiste dans le Lancashire, au Royaume-Uni

En Pologne, la résistance est minée

Au Royaume-Uni, les opposants aux gaz et huiles de schiste donnent de la voix depuis qu'un forage par fracturation hydraulique a provoqué deux séismes, près de Blackpool, dans le Lancashire, les 1er avril et 27 mai 2011 (2,3 et 1,5 sur l'échelle de Richter).

En Allemagne, le Land le plus concerné par les explorations, la Rhénanie-Nord-Westphalie, a décrété un moratoire sur la fracturation hydraulique en mars 2011. Et le gouvernement prépare une révision du code minier pour le rendre plus restrictif. Aux Pays-Bas, la résistance s'organise.

C'est ainsi qu'au fur et à mesure que les portes se ferment devant eux, les planteurs de derricks se tournent vers la Pologne. Son sous-sol contient près d'un tiers des réserves européennes, ce qui la place en tête des pays européens, devant la France et la Norvège. Or, la résistance y est… minée !

Dans ce pays, être contre les gaz de schiste revient à faire le jeu du gaz russe, donc à être prorusse, soit un traître à la patrie. Face au cas polonais, l'idée circule au sein de la coordination européenne qui se met en place pour contrer les gaz et les huiles de schiste que la meilleure manière de maintenir le gaz polonais sous terre est d'utiliser la directive Reach sur la prévention des pollutions chimiques, ou la directive sur l'eau

LRD

Les autorités du canton de Vaud lui ont emboîté le pas en septembre, pour les mêmes raisons. Elles ont suspendu le renouvellement ou l'octroi de tout permis de recherche sur les gaz et les huiles de schiste. Le Conseil d'Etat vaudois met en avant les risques environnementaux liés aux forages et leur contradiction avec sa politique énergétique de promotion des énergies renouvelables (Canton de Vaud, 2011).

Modèle européen

Ces prises de position révèlent que les décisions politiques des autorités cantonales ne reposent pas simplement sur le rejet de techniques délétères mais, plus profondément, sur la volonté de rompre avec un modèle énergétique périmé fondé sur des énergies fossiles de moins en moins conventionnelles, et donc inévitablement de plus en plus coûteuses en énergie et en destructions irréparables des écosystèmes et du cadre de vie lors de leur extraction.

A cet égard, le rapport sur les effets de la fracturation hydraulique sur l'environnement et la santé que le Parlement européen a publié, en août 2011, devrait faire réfléchir tous les citoyens et leurs élus en Europe et ailleurs. Rédigé par des scientifiques du Ludwig-Bölkow-Systemtechnik et de l'Institut Wüppertal, en Allemagne, à la demande de la Commission environnement du parlement, sa conclusion est édifiante.

« Les ressources en gaz non conventionnel en Europe sont trop faibles pour avoir un effet substantiel sur la fourniture en gaz, indiquent ses auteurs. Il est fort probable que les investissements dans des projets de gaz de schiste auront des effets limités dans le temps, s'ils en ont, mais ils pourraient être contre-productifs en faisant croire à un approvisionnement assuré au moment où il convient d'envoyer au consommateur un signal pour qu'il réduise sa dépendance en économisant l'énergie et en prenant des mesure d'efficacité et de substitution » (Parlement européen, 2011).

En clair, la destruction des sources de la vie – eau, sols, paysages et climat – permettrait certes à quelques industriels de profiter d'une manne financière momentanée, mais retarderait la transition énergétique au moment même où il est plus vital que jamais pour l'ensemble de la société de l'enclencher au plus vite.

Modèle ardéchois

En France, malgré le Grenelle, l'Etat accuse un énorme retard sur la conduite de la transition énergétique. Mais depuis un an, partout sur les territoires, les opposants aux gaz et huiles de schiste ont bien fait avancer leur cause. Et de ce point de vue, l'Ardèche est un excellent laboratoire : le cocktail de citoyens touchés de près et dans l'urgence – les premiers forages étaient prévus pour octobre 2011 ! – et de militants expérimentés explique la réaction à la fois massive et très bien structurée.

Ce département rhônalpin a grandement profité du savoir-faire de la branche ardéchoise de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna), dont Yan Chauwin est... directeur. La Frapna Ardèche inclut 150 collectifs communaux et 80 organismes. Selon Yan Chauwin, deux facteurs ont été déterminants dans le succès de la campagne d'opposition : « Notre expérience de quarante ans de militantisme et le fait que nous ayons eu la sagesse de gommer toute trace de la Frapna. »

D'emblée, cela a garanti l'indépendance du mouvement : « Nous avons tout de suite créé des adresses électroniques ad hoc et ouvert un compte bancaire au nom du collectif », narre Yan Chauwin. Contenir toute velléité de récupération par une organisation ou un parti politique a permis d'associer aux amoureux des paysages et de la nature et aux écologistes engagés des agriculteurs, des chasseurs, des salariés du nucléaire, etc. Bref, la carpe et le lapin en parfaite harmonie !

Et cette alliance de circonstance a des retombées éminemment positives. « Nous avons assisté à un fantastique mouvement d'éducation populaire. Des milliers de gens se sont ouverts à des questions très techniques lors de centaines de réunions publiques », jubile Maxime Combes. L'idée que pourrait émerger, dans la continuité logique du refus des hydrocarbures locaux, une immense opération de démocratie participative pour définir un avenir sans énergies fossiles ni fissiles en fait rêver plus d'un.

Car il est, en revanche, un point sur lequel aucune illusion n'est permise : « Nous avons réussi à barrer la route à l'essor du forage des gaz de schiste. Mais si tout continue par ailleurs comme avant, on ne pourra pas contenir les foreurs très longtemps », pronostique Yan Chauwin. L'étape suivante devrait ainsi porter sur les moyens d'enclencher la transition énergétique qu'impose la sortie des énergies fossiles et fissiles.

Eclosion

Fin août, 15 000 personnes avaient rendez-vous à Lézan, dans le Gard, pour une première rencontre nationale sur la transition énergétique. Trois jours durant, malgré une pluie battante, tables rondes, ateliers, débats et échanges ont soulevé trois lièvres. Comment raccorder la fronde antigaz et huiles de schiste aux autres mobilisations : nucléaire, OGM, incinérateurs, agrocarburants, projets inutiles, etc. ? Comment féconder oppositions et propositions et expérimentations constructives ? Comment associer combat écologique et luttes sociales ?

Le maître mot de ces travaux : convergence ! Leur premier résultat est un Appel aux citoyens à reprendre en main les décisions qui les touchent de près, en particulier sur l'énergie. Ce texte ressemble à un manifeste d'un mouvement altermondialiste de plus en plus au fait des impératifs écologiques (voir l'article de Geneviève Azam, page 26).

Yan Chauwin et Maxime Combes ont conscience des difficultés qu'il y a à passer d'une cause qui fait l'unanimité contre elle à des solutions qui ne manqueront pas de fissurer les collectifs. En Ardèche, par exemple, avec les quatre réacteurs de la centrale de Cruas, tout le monde n'est pas prêt à envisager la sortie du nucléaire.

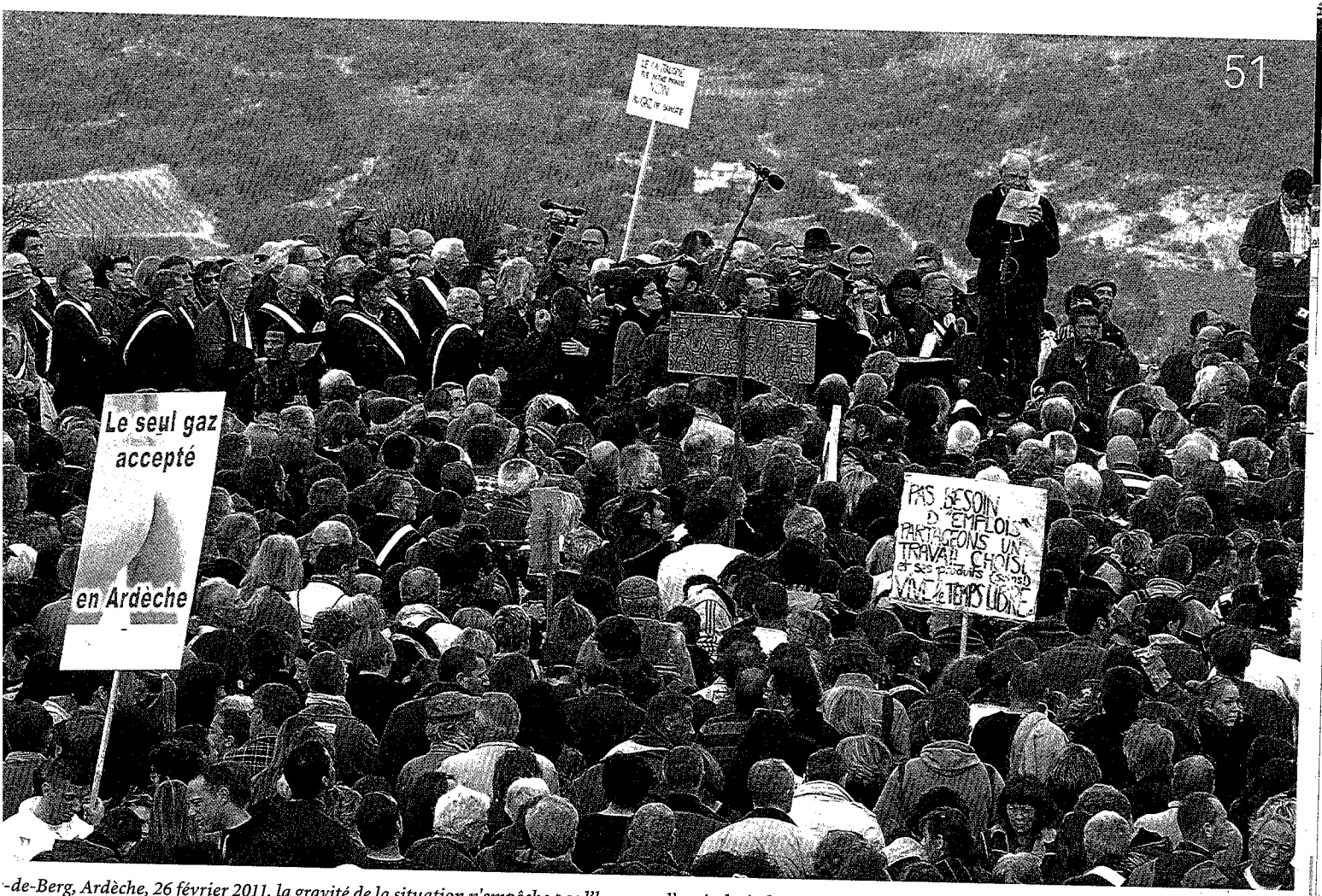

-de-Berg, Ardèche, 26 février 2011, la gravité de la situation n'empêche pas l'humour d'avoir droit de cité

le grand dénominateur commun, es économies d'énergie, pense Yan C'est pourquoi nous essayons de lan- ynamique d'expérimentations collec- :e sujet », s'enthousiasme-t-il. « Cela s facile. Il faudra du temps. Une partie uitteront la démarche. Mais il y a une ɔute », se réjouit Maxime Combes.

pposé aux gaz et aux huiles de Conseil général de l'Ardèche a lan- mières Assises départementales de en novembre 2011. Six mois durant, :s de discussions iront de ville en ur faire émerger les grands axes de ition. Des Etats généraux se réuni- ıt le deuxième semestre 2012 pour an d'action.

Et si d'autres départements suivaient cet exemple ? Et si d'autres mondes étaient en train d'éclore sur les territoires ? ■

BIBLIOGRAPHIE

CANTON DE VAUD. *Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Vassilis Venizelos – Gaz de schiste dans le canton de Vaud : nouvel Eldorado ?*, Lausanne, 7 septembre 2011.

PARLEMENT EUROPÉEN. *Impacts of Shale Gas and Shale Oil Extraction on the Environment and on Human Health*, Bruxelles, 2011.

POUR ALLER PLUS LOIN

www.nongazdeschiste.eu
www.stopgazdeschiste30.com
www.stopaugazdeschiste07.org
www.ardeche.fr/assises-departementales

Pour consulter et signer la déclaration de Lézan et suivre la convergence citoyenne :
www.convergenceenergetique.org

Autres organisations citées
www.attac.org/fr
http://aitec.reseau-ipam.org